



## Saisie attribution sur compte en RJ

Par **BAHEUX CHRISTEL**, le **24/11/2017** à **16:10**

Bonjour, je ne sais pas si je suis dans la bonne rubrique, mon problème est multiple: je viens de recevoir un PV de dénonciation attribution par huissier - dette en cours de contestation pour non paiement de la prestation compensatoire due à mon ex-mari- donc DETTE PERSONNELLE, et la somme a été prélevée sur mon compte professionnel RJ ;je suis actuellement en procédure de redressement judiciaire, et dois repasser devant le tribunal dans quelques semaines, fin de période d'observation, avec un risque de mise en liquidation de mon entreprise (je travaille en libéral); est-il légal de faire une saisie-attribution sur un compte RJ ? Ou la banque a-t-elle dépassé ces droits en versant...la coquette somme de 8000 euros, mettant le compte RJ potentiellement à zéro, ce qui va me mettre dans une position délicate face au tribunal ! Dois-je en informer le liquidateur judiciaire afin qu'il conteste lui-même ?

Par **miyako**, le **24/11/2017** à **20:45**

Bonsoir,  
C'est au liquidateur de faire le nécessaire, il faut lui en parler.  
Cordialement

Par **BAHEUX CHRISTEL**, le **25/11/2017** à **10:45**

Pardon, je me suis mal exprimée, ce n'est pas un liquidateur, mais un mandataire judiciaire, c'est-à-dire que je reste gestionnaire de ce compte, peut-être cela change-t-il la donne ?